



# Un constat de désastres

Roland et Xavier Martin, sylviculteurs landais

*Frappé par la tempête Klaus, Roland (ancien président de l'IDF) et Xavier Martin, sylviculteurs dans le Sud-Ouest exposent leurs pertes subies, les difficultés de commercialisation en répondant aux questions de Forêt-entreprise. Un deuxième article à paraître dans le prochain numéro analysera l'avenir de la filière bois en Aquitaine.*

**R**oland et Xavier Martin gèrent un groupement foncier rural (GFR de Pédarnaud), espace forestier d'un millier d'hectares de pins maritimes, situé à environ 15 kilomètres à l'ouest de Mont de Marsan. Roland Martin exerce ce métier, à plein temps, depuis le tout début des années soixante : il a donc, par expérience, une bonne idée des différentes catastrophes qui ont touché le Massif gascon depuis près de 50 ans.

**Roland et Xavier Martin :** il est de tradition, dans notre région, d'élever le pin maritime comme d'autres cultivent les carottes ou les poireaux, d'où :

- analyses du sol,
- fertilisation phosphatée,
- travail du sol à la charrue forestière,
- plantation ou semis de pins dont les performances ont été améliorées, tant en ce qui concerne la productivité que la qualité des arbres.

Par la suite, se succèdent divers travaux d'entretien, tels que les dépressages, les dégagements, puis les éclaircies au nombre de trois ou quatre, intervenant tous les 5 ou 6 ans, dès que les arbres du peuplement atteignent, vers l'âge de 20 à 25 ans, un volume unitaire qui les rend commercialisable, soit en trituration, soit, un peu plus tard, en sciage.

Si notre propriété n'a pas ou peu été



concernée par les grands incendies des années cinquante, les tempêtes de 1976, 1982 et 1999, ainsi que le gel de 1985 l'ont, par contre, fortement marquée. Ainsi, en 1985, c'est 40 hectares qui ont été anéantis par le gel (principalement des parcelles d'une vingtaine d'années, provenant de reboisements à base de graines d'origine ibérique), et péniblement commercialisés compte tenu de leur faible volume unitaire et surtout de leur état sanitaire (attaques d'insectes rendant le bois inapte au sciage de qualité).

**Fe : Quelle est l'estimation de vos dégâts ? Leurs proportions en volume ou valeur ?**

Dès le début du mois de février, c'est-à-dire lorsque les routes ont été dégagées et les premières pistes

ré-ouvertes, nous avons procédé à un inventaire exhaustif des dégâts sur l'ensemble des parcelles du GFR : cela nous a pris un mois et demi, en comptant l'exploitation des données.

En effet, sur le GFR, toutes les opérations de marquage et de coupe étant évaluées en volume, il était assez simple d'en déduire les volumes. Quand, par hasard, les données manquaient ou étaient trop anciennes (supérieures à 5 ans), nous nous sommes basés sur le volume de l'arbre moyen obtenu par sondage sur les autres arbres de la parcelle.

**Fe : Quelle est votre expérience de gestionnaire en de telles circonstances ? Comment réagir ?**

Pour ce qui concerne les tempêtes, celle de cette année ressemble très

Après exploitation des résultats, on peut tracer le tableau suivant :

Données de surface	<b>Superficie totale</b>		<b>980 Ha</b> environ
	<b>Superficie touchée</b> (dégâts supérieurs à 10 %)		<b>624 Ha</b> soit <b>66 %</b> de la surface totale, mais <b>95 %</b> de la surface productive
	<b>Taux de dégâts (sur la partie touchée)</b>		<b>48 %</b>
Données de volume	<b>Volume à exploiter</b>		<b>75 000 m<sup>3</sup></b> (hypothèse haute) <b>60 000 m<sup>3</sup></b> (hypothèse basse)
Données de gestion	<b>Classes d'âge touchées</b>		Quartier <b>bleu</b> <sup>(1)</sup> : <b>55 %</b> du volume Quartiers <b>violet+rouge</b> <sup>(2)</sup> : <b>53 %</b> du volume
	<b>Parcelles à reconstituer (+ de 60% de dégâts)</b>		<b>113</b> pour <b>245 Ha</b>
	<b>Parcelles « sauvables » (- de 60 % de dégâts)</b>		<b>126</b> pour <b>379 Ha</b>
Données financières	<b>Exploitation immédiate</b>	<b>Bois sains, Ø 25 cm et +</b> (prix 15 €/Tonne*)	<b>13 800T</b> soit <b>207 000 €</b>
		<b>Bois « tout venant »</b> (prix 3 €/Tonne*)	<b>90 600 St</b> soit <b>226 000 €</b>
	<b>Total financier de l'exploitation immédiate*</b>		<b>433 000 €</b>
	<b>Valorisation à terme par nettoyage des parcelles à reconstituer**</b>		<b>290 000 €</b>

\* : prix offerts par la CAFSA le 09/04/09,

\*\* : prix tenant compte d'un retour aux cours constatés avant la tempête.

(1) Classe d'âges de 30 à 44 ans.

(2) Classe d'âges de 45 à 59 ans, et plus de 60 ans.

*Au total, et sur la base de cette estimation, nous évaluons la perte nette de l'entreprise à 1,5 million d'euros. Toutefois, ce montant peut s'amplifier si les prix offerts ne sont pas maintenus. Par ailleurs, dans ce chiffrage, nous ne parlons pas de valeur d'avenir des peuplements touchés, ce qui augmenterait d'autant ce gigantesque déficit.*

fortement à celle du 2 décembre 1976, qui a été elle aussi une tempête « humide », c'est-à-dire avec des pluies importantes dans les jours précédents. Ainsi, en janvier de cette année, avant la venue de Klaus, nous avons reçu, du lundi 19 janvier au samedi 24 janvier 2009, 131 millimètres d'eau, (c'est à dire 131 litres d'eau au m<sup>2</sup>) et 170 millimètres, durant tout le mois, à comparer avec les 90 millimètres de la moyenne de décembre des 11 dernières années (de 1998 à 2008 inclus). 1999 a été une tempête « sèche » (52,3 mm durant les deux semaines qui ont précédé le coup de vent, et qui pour notre chance (et le malheur des autres), a été plus intense sur le nord du département. Cette fois, en 2009, les sols sableux hydromorphes typiques des Landes étaient gorgés d'eau, et le vent, (d'une force inférieure semble-t-il, comparé à celui de 1999) n'a pas eu de mal à emporter des arbres comme posés sur l'eau.

Notre expérience en la matière a été de réagir rapidement et de proposer à la CAFSA de travailler ensemble sur la base de nos documents, lesquels présentaient l'avantage de donner immédiatement à l'exploitant la situation

des parcelles, les zones touchées, les types de dégâts, leur intensité (de 10 à 100 %), et le volume de l'arbre moyen, ainsi qu'une évaluation des volumes.

### **Fe : Quelles sont les précautions à prendre ? Quelles sont les priorités ou les échéances ?**

La première priorité a été, répétons-le, de ré-ouvrir les pistes, ce qui a été fait sous l'autorité de la DFCI de la commune dont nous sommes responsables, avec les maires. Ce travail a été considérablement simplifié grâce à l'aide de l'Union landaise de DFCI (Défense des forêts contre les incendies) et des Pompiers forestiers, qui, tous n'ont pas ménagé leur peine. De ce fait, moins de deux mois après la catastrophe, l'intégralité des pistes forestières et des chemins d'exploitation des six communes (sur lesquelles se situe notre domaine) étaient de nouveau utilisables.

Ensuite, la priorité aurait dû être d'exploiter les arbres par qualité décroissante, de façon à ne pas perdre sur la qualité et la présentation des lots. Malheureusement, non seulement le marché reste aujourd'hui inexistant,

que ce soit pour le bois d'œuvre ou, a fortiori, le bois d'industrie, mais en plus, les aides pour le stockage ou l'exploitation ont traîné dans leur élaboration, et plus encore dans leur mise en place. Ceci fait que les bois de valeur sont aujourd'hui pratiquement perdus (attaque du champignon responsable du « bleu », lequel ne diminue pas les qualités mécaniques du bois, mais ses qualités esthétiques).

Évidemment cette tempête anéantit complètement le programme des coupes rases du GFR prévues au PSG (Plan simple de gestion) agréé le 8 décembre 2003 pour une durée de 19 ans. Celui-ci prévoyait un programme annuel de l'ordre de 20 à 25 ha et portant sur 6 000 m<sup>3</sup> environ, de quoi fournir, chaque année, la trésorerie nécessaire à la gestion : reconstitution, salaires, impôts, entretien et renouvellement du matériel, etc... Déjà, des coupes rases du précédent plan avaient dû être différées suite à la tempête de 1999, pour ne pas aggraver le marché du bois saturé.

En clair, notre malheur, c'est l'impuissance :

→ impuissance devant les éléments,

- impuissance devant le gouvernement, pour lequel, quoiqu'il en dise-et on l'a bien vu dans la réaction administrative pour traiter les aides, la forêt n'est pas une priorité,
- impuissance devant les grands groupes industriels du papier, de la palette, en un mot de l'emballage, dont aucun ne possède plus un vrai centre de décision sur le Massif landais, contrairement à ce qui était le cas, il y a seulement 10 ans,
- impuissance devant une crise économique mondiale qui nous dépasse tous.

## **Fe : Les travaux d'exploitation ont-ils commencé ?**

L'exploitation a démarré en mai. Cependant, devant un marché quasi inexistant, le stockage s'imposait. Encore fallait-il trouver les sites propices, (de plusieurs dizaines d'hectares chacun, engravés, accessibles à gros porteurs) ainsi que la disponibilité de l'eau nécessaire à l'aspersion des bois, (et bien sûr son recyclage), les moyens de pesage, etc...

Tant que ces aires n'étaient pas en état de fonctionner, il était inutile d'exploiter les chablis qui ne pouvaient que se gâter, faute du traitement par aspersion. Ces aires sont maintenant en état de fonctionner et y sont déjà stockés pour compte du GFR :

- 1 022,87 tonnes de billons de menuiserie à 15 €/T,
- 295,68 tonnes de billons de charpente, parquet à 10 €/T,
- 333,54 tonnes de petit sciage à 4,50 €/T,
- 617,29 tonnes ou stères de trituration à 2,50 €/T.

## **Fe : Quels sont les risques actuels ou potentiels : incendie, attaque d'insectes, recrudescence du gibier ?**

Les risques les plus importants sont dans cet ordre.

## **Incendie**

Les pistes ont bien sûr été toutes réouvertes, et la circulation d'engins ne pose pas de problème. Ce qui fait l'essentiel de l'efficacité du modèle landais a donc été restauré. Par malheur, la seconde partie, à savoir pour un engin de lutte-incendie d'aller au plus près du feu, au cœur de la parcelle, est rendu impossible car les pins sont là, inexploités et enchevêtrés. Aucun officier de pompiers ne risquera la vie de ses hommes ou son matériel si les engins de lutte ne peuvent pas manoeuvrer sur les parcelles au cas où il faudrait faire retraite.

À ce jour, aucune lutte ne peut être réellement efficace : elle ne peut se baser que sur le quadrillage des pistes sur lesquelles les pompiers prendront appui.

En conséquence, si, sur une commune, le quadrillage des pistes est de 100 m x 100 m (ce qui n'existe pas), on pourra s'attendre à une surface ravagée d'1 ha. Si au contraire, on a à faire à un damier de 1 km de côté, il y aura tout lieu de craindre un incendie de 100 ha ! Il faut comparer ceci aux moyennes annuelles des foyers du Massif landais, en général inférieures à 1 ha. Ceci explique le grand incendie de Meilhan/St Perdon, fin juin dernier, ayant brûlé plus de 150 ha à moins de 2 km à vol d'oiseau du siège du groupement.

Nous-mêmes, mi-juin dernier, avons subi un petit dégât, dû à la foudre, et rapidement circonscrit ; toutefois, prudence, et les « Canadair », seuls efficaces dans cette nouvelle configuration sont bien loin (2 seulement à Bordeaux-Mérignac, le reste à Marseille)...

## **Attaques d'insectes**

C'est bien sûr le second risque, et lui aussi, non négligeable, même si, au premier abord, il est moins visible. Nous craignons une infestation mas-

sive d'ips (*Ips Sex Dentatus*) ou de pissodes (*Pissodes Notatus*) sur les volis : par la suite, les femelles iront pondre sur les chablis dépérissants, puis sur les arbres sains : il faut donc s'attendre à une explosion de ces populations. Or, comme nous le disions plus haut, la tempête a frappé fort différemment de 1999 : si les dégâts sont plus étendus en surface, le paysage reste pour nous relativement forestier, à part quelques « traînées » où rien n'a subsisté. On peut donc en déduire que ce qui a été sauvé du vent, aura peut-être moins de chance avec les insectes. En 1985 et en 2000, les pompiers avaient pour mission de traiter les piles de bois exploités afin de détruire les colonies d'insectes. Mais aujourd'hui, sans exploitation, comment faire ? Et il n'est pas question de traiter le massif dans son entièreté par voie aérienne !

## **Recrudescence du gibier**

La présence importante de grand gibier (chevreuil bien sûr, sanglier, et depuis peu, cerf) dans les Landes va se trouver renforcée.

En effet, la tempête a permis d'ouvrir des zones de non-concurrence (à la fois en lumière, mais aussi difficiles d'accès pour des engins et les chasseurs), où les petits feuillus (chênes tauzin, châtaigniers, bourdaines, etc.) et les graminées vont prospérer. C'est ce qui s'est passé dans le Médoc après 1999 ; il n'y a donc pas de raison pour que les mêmes causes ne produisent les mêmes effets. Donc, les agriculteurs (et les automobilistes !) vont avoir, au même titre que les forestiers, beaucoup à faire en surveillance et en prudence.

## **Fe : Quelles sont vos problèmes de commercialisation ?**

L'exemple de 1999 prouve que dans les cas de tempête ou autres sinistres, il ne faut pas tarder : les bois de qualité doivent être écoulés, frais, dans les



© R. Martin



© R. Martin

plus brefs délais, afin d'éviter les attaques de bleu et d'insectes.

Or, on a perdu beaucoup trop de temps. D'abord, à cause des pouvoirs publics, qui ont pris un temps infini pour préciser les aides, notamment celles liées au transport : elles se sont trouvées bloquées trop longtemps. Et ensuite, parce que le « monde sylvico-industriel local » a voulu réserver les bois à l'exploitation locale, laquelle n'était tout simplement pas capable de les traiter, quelle qu'ait été sa taille, compte-tenu de la crise.

Nous avons beaucoup craint des espagnols qui, en fait, sont économiquement à genoux ; et par une sorte d'orgueil mal placé, nous avons cru pouvoir tout seuls résoudre une catastrophe majeure (plusieurs années de récolte), sans l'aide de quiconque, en dehors du Massif. Or, on gagne toujours plus à laisser les marchés ouverts et à ne pas se replier sur soi.

Encore une fois, si l'on compare les volumes de gros bois sortis six mois après la catastrophe de 1999 à ceux de 2009, les quantités ne sont pas à l'avantage de la situation actuelle, et la crise n'explique pas tout. La quasi-totalité du bois de valeur est toujours en forêt, déjà plus ou moins gâté et finalement les vrais perdants, victimes de jeux politiques et/ou de pouvoir, ce sont les sylviculteurs, et c'est grave, car c'est quand même sur nous que repose l'avenir de cette forêt.

Enfin, et à notre connaissance, personne n'a reçu d'aide du fait de la tempête à ce jour.

En ce qui concerne l'attitude des acheteurs de bois, en général ou plus particulièrement à l'occasion de la tempête, nous avons souvent remarqué que la fidélité est payante. Certains

pensent que le nomadisme commercial permet, en changeant souvent de partenaire, de gagner quelques sous par-ci, par-là. Cela peut, n'être pas entièrement faux. Mais c'est dans les périodes difficiles qu'on s'aperçoit que les relations, même commerciales, ça se cultive et s'entretient... ■

**pépinières BAUCHERY** LIVRAISON A DOMICILE  
SPECIALISTE DES JEUNES PLANTS FORESTIERS ET D'ORNEMENT  
5 000 000 DE PLANTS PRODUITS SUR 130 HA  
PRODUCTEURS DEPUIS 1904  
PROTECTIONS CONTRE LE GIBIER  
CATALOGUE GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE  
VENTE EN LIGNE SUR [www.bauchery.fr](http://www.bauchery.fr)  
PLACE DE L'EGLISE - 41220 CROUY SUR COSSON TEL : 02 54 87 51 02 FAX : 02 54 87 02 22 MAIL : [info@bauchery.fr](mailto:info@bauchery.fr)